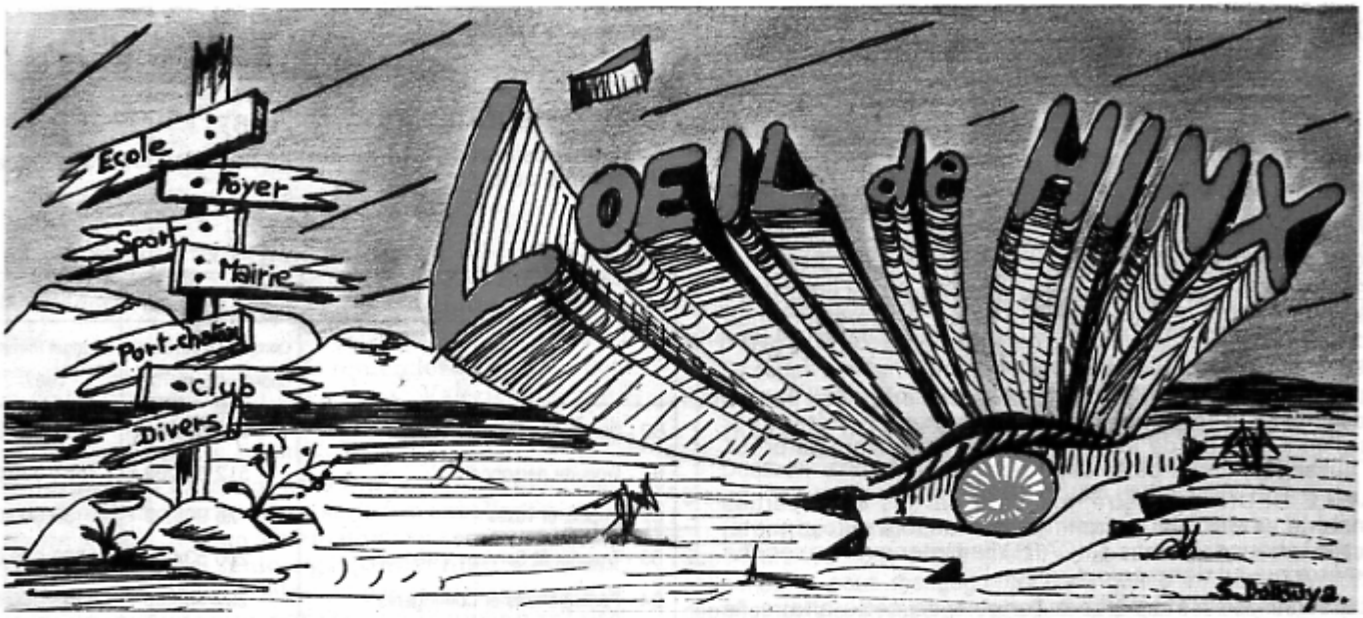

CHALEUR... ET FESTIN !!!

La salle à manger de la place des arènes était copieusement remplie en ce beau dimanche de Mai. Beau site, belle tranquillité, l'endroit a tout pour plaire.

Le potage à lui seul a donné le ton des ébats. La galantine de poules (rigoureusement sélectionnées par Béatrice Clavé) a fait l'unanimité du palais des convives. Quant au rôti de bœuf, débité par un trio de couteaux électriques, il fondait comme neige au soleil dans la bouche: Merci à Guy Soubeste. Les chips, eux, avaient été triées sur le tas par Robert Pons. Pour clôturer ce repas, nous avions fait appel au délicieux pastis de Guy Dassié.

On ne saurait trop fèliciter Séraphin Felguera, qui une fois encore, d'un menu classique avait fait un repas de maître ; une cuisine qui, une fois l'an, serait digne de figurer dans le registre du « Gault et Millau ». N'oublions pas le service, qui fut lui aussi à la hauteur de cet agréable après-midi.

Louanges qui pourraient décider et pourquoi pas dès l'année prochaine, ceux qui hésitent encore à venir grossir les rangs.

Tous, les organisateurs et bénévoles que nous sommes, vous remercient et vous fèlicitent de la bonne ambiance que vous donnez à cette fête.

Le repas en chiffres :

• Restaurant	14.810,00 F
• Bar	4.094,50 F
• Recette Totale	18.904,50 F
• Dépenses	10.821,67 F
• Bénéfice	8.082,83 F

Jean-Claude BETS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 1987

LIMITES DE HINX

Il s'agit d'un problème relativement complexe, ayant pour origine la contestation de M. CARTY de Téthieu quant à la limite de propriété entre son champ et les terres communales situées de l'autre côté de l'Adour.

En effet, il existe un barradeau d'environ trois mètres de large, bordé de part et d'autre d'un fossé ; cette disposition tendrait à prouver la mitoyenneté de la propriété ; or, M. CARTY prétend que l'ensemble lui appartient.

Il faut savoir qu'au-delà de la limite d'une propriété, il s'agit de la limite de la commune puisque ce barradeau s'étend sur plus d'un kilomètre de long, avec différents riverains prêts, eux aussi, à annexer cette bande de terrain.

M. LE DEUN, géomètre, mandaté par les deux parties (commune et M. CARTY) confirme la probable mitoyenneté. Refusant ces conclusions, M. CARTY fait intervenir un second géomètre qui lui donne alors raison !

La commune n'étant pas à l'origine de cette affaire, le Conseil Municipal décide de suivre de très près l'évolution de ce conflit sans toutefois intervenir davantage pour le moment.

PROJET DE COMPLEXE SPORTIF

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un changement survenu dans le financement de l'opération.

En effet, la Caisse des Dépôts et Consignations, initialement retenue, a modifié ses taux de prêt, celui nous concernant étant ainsi passé de 8,90 % à 9,50 %.

Parallèlement le Crédit Agricole a confirmé sa proposition d'un prêt à 9,30 %. C'est donc ce dernier qui est finalement choisi.

Au niveau dossiers, ceux-ci suivent leurs cours. Suite au dépôt du permis de construire, il y a eu visite d'un représentant de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales qui regrette que rien n'ait été entrepris d'abord pour l'assainissement.

Par ailleurs, l'Assemblée Communale charge les architectes de lancer des appels d'offres pour l'assurance « Dommages-Travaux » et pour la « Mission Sécurité » (bureau de contrôle).

TARIFICATION DES SERVICES FUNERAIRES

La Préfecture demandant que les tarifs soient fixés par le Conseil Municipal, ceux-ci seront donc les suivants :

— inhumation en terre : 600,00 F
— inhumation en caveau : 500,00 F
— exhumation en terre : 700,00 F
— exhumation en caveau : 100,00 F

ECHANGE DE TERRAINS

L'échange entre M. CABIRO et la Commune se fera par l'intermédiaire de l'Agence des Collectivités Locales.

CHANGEMENT DE T.U.C.

Mme RABIL ayant démissionné avant la fin de son contrat, elle est remplacée par Melle BATBY jusqu'au 31 août 1987.

ASSURANCE DES BORNES D'INCENDIE

L'assurance de ces bornes étant depuis cette année à la charge des communes, l'Assemblée Communale décide de souscrire un contrat auprès de M. DARMAILLACQ à Pomarez. Le montant de la prime s'élève à 1.000,00 F et couvre les 17 bornes situées sur la commune.

CONCESSION POUR PALOMBIERE

Le Conseil Municipal renouvelle la concession de la palombière de M. LATASTE, son prix est porté à 20,00 F par an.

ZONE ARTISANALE

Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de deux lots à M. PAUGAM Jacques qui souhaite construire au plus vite (dans le courant de l'été si possible) un bâtiment destiné à la vente d'œufs de consommation.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 1987

La proposition du budget primitif pour l'année 1987 s'établit comme suit :

		SECTION DE
DEPENSES	Compte Administratif approché pour 1986	Budget Primitif 1987
60 - Denrées et Fournitures	159 567,00 F	175 000,00 F
61 - Frais de personnel	512 848,00 F	554 000,00 F
62 - Impôts et Taxes	26 905,00 F	30 000,00 F
63 - Travaux et Services extérieurs	200 534,00 F	639 029,00 F
64 - Participations et Contingents	287 766,00 F	353 000,00 F
65 - Allocations et Subventions	37 422,00 F	40 000,00 F
66 - Frais de gestion générale	63 871,00 F	72 000,00 F
67 - Frais financiers	228 431,00 F	244 816,00 F
83 - Prélèvement sur recettes ordinaires	135 573,00 F	598 188,00 F
TOTAL	1 652 917,00 F	2 706 033,00 F

SECTION

DEPENSES	
DEPENSES	3 861 659,00 F
Remboursement d'emprunts	281 073,00 F
Règlement de dettes à long et moyen terme	27 324,00 F
Acquisition de biens meubles et immeubles (terrain)	65 000,00 F
Acquisition de matériel outillage mobilier	10 000,00 F
Travaux de bâtiment - salle de sport	3 320 800,00 F
- lotissement artisanal	67 462,00 F
- Eglise Presbytère	90 000,00 F

Le vote succédant à l'étude des différents postes budgétaires donne les résultats suivants :

— Approbation du budget primitif 1987 ..... 9 voix
— Refus du budget primitif 1987 ..... 0 voix
— Abstentions : 3 voix (MM. Hourquebie, Bats et Graciette).

N.B. : 3 absents n'ont donc pas participé au vote, MM. Lagrasse, Caules et Lincontang.

OPERATION VILLAGE FLEURI

Dans le cadre de cette opération organisée par le Comité Départemental du Tourisme, après visite du Jury, la commune de Hinx a reçu un diplôme ainsi qu'un chèque de 500,00 F pour la qualité de la décoration du bourg.

MUNICIPAL DU 30 MARS 1987

FONCTIONNEMENT		
RECETTES	Compte Administratif approché pour 1986	Budget Primitif 1987
70 - Produits de l'exploitation	83 400,00 F	83 000,00 F
71 - Produits domaniaux	498 104,00 F	70 000,00 F
72 - Produits financiers	63,00 F	50,00 F
73 - Recouvrements - Subventions	53 809,00 F	40 000,00 F
74 - Dotations reçues de l'Etat	658 456,00 F	698 231,00 F
75 - Impôts indirects	14 094,00 F	13 000,00 F
76 - Impôts directs autres que contributions	24 336,00 F	27 045,00 F
77 - Contributions directes	719 211,00 F	836 606,00 F
82 - Produits antérieurs	539 545,00 F	938 101,00 F
TOTAL	2 591 021,00 F	2 706 033,00 F

D'INVESTISSEMENT	
RECETTES	
RECETTES	3 861 659,00 F
Excédent d'investissement reporté	7 462,00 F
Subvention d'équipement - F.E.C.	76 000,00 F
- pour le lotissement	60 000,00 F
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	598 188,00 F
Participation à des travaux d'équipement - TVA commune	192 411,00 F
- TVA SIVOM	31 798,00 F
Produit des emprunts à long terme	2 300,000,00 F
Produit des emprunts court terme (pour financer la TVA)	520 800,00 F
Aliénation de biens meubles et immeubles (lot. artisanal)	55 000,00 F
Recouvrement de créances à long et moyen terme	20 000,00 F

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation : de 9,77 % en 1986, elle passe à 11,72 % en 1987.
- Foncier bâti : 11,38 % en 1986, il passe à 13,66 % en 1987.
- Foncier non bâti : de 37,98 % en 1986, il passe à 45,58 % en 1987.
- Taxe professionnelle : de 11,40 % en 1986, elle passe à 13,68 % en 1987.

N.B. : Parallèlement à cette augmentation voulue par l'Assemblée Communale et nécessaire pour financer le complexe sportif, les bases d'impositions, fixées par l'Etat, ont pour leur part, subit les variations suivantes :

- taxe d'habitation + 8,05 %
- foncier bâti + 5,96 %
- foncier non bâti + 0,35 %
- taxe professionnelle — 37,05 %

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 1987

PROJET DE COMPLEXE SPORTIF

Suite à l'appel d'offre lancé après la dernière réunion, l'assurance « Dommage-Ouvrage » a été adjudiquée aux Mutuelles du Mans avec un taux de 0,47 % du montant hors taxes des travaux, et sans franchise ; la SOCOTEC (SOciété de COntrôle TEChnique) étant pour sa part la moins disante, est retenue pour la « Mission Sécurité » avec un taux de 1,30 %.

Les travaux commenceront en septembre 1987 et devront être achevés en mai/juin 1988.

Le montant total de l'emprunt long terme, suite au rejet du dossier présenté pour l'attribution de la Dotation Globale d'Equipement par l'Etat, s'élève à 3.100.000,00 F (à 9,30 %), et sera débloqué sur deux ans (1987 et 1988).

La TVA sera quant à elle financée par un emprunt court terme (sur deux ans) de 700.000,00 F.

Ces deux emprunts seront débloqués en fonction des besoins, les intérêts ne seront donc calculés qu'en fonction de ces différents déblocages.

Les travaux de terrassement se feront en « marché négocié », à part de l'appel d'offre ouvert destiné à l'ensemble du bâtiment.

La date d'adjudication retenue est le lundi 6 juillet à 14 h.

LOCATION DU BUREAU DE POSTE

Le prix de location (perçu par la commune) est porté de 3.000,00 F à 4.000,00 F (par an).

INFORMATISATION DU FICHIER ELECTORAL

Afin d'améliorer l'utilisation du fichier, celui-ci sera informatisé pour un coût d'environ 2.000,00 F, les réactualisations des années futures s'élevant à une centaine de francs simplement.

ENTRETIEN DE L'EGLISE

La réparation des portes étant impossible, celles-ci seront refaites en bois exotique pour un coût d'environ 7.000,00 F.

FABRICATION DE BANCS

Des bénévoles fabriqueront des bancs avec le bois fourni par la commune.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 1987

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le Conseil Municipal, réuni en présence de Madame MERRICK de la Direction Départementale de l'Agriculture, et de Monsieur LASSALLE de la Direction Départementale de l'Equipement, a étudié les demandes déposées auprès du Commissaire-enquêteur.

Tous les cas ont été pris en considération et l'Assemblée Communale essayera d'y répondre en fonction des possibilités lors de la prochaine révision du Plan.

Directeur de la publication : DUBRASQUET Frédéric
Imprimeur : DUCASSE-DUHON
23, Rue Saint-Pierre - 40100 DAX
Dépôt Légal : N° 208 - Juillet 1987
Photos et textes : tous droits réservés

VOYAGE A THIEZAC

Le samedi 6 Juin, 48 hinxois et hinxoises se sont retrouvés à 5 heures du matin (pour une fois, le quart d'heure landais a été oublié) pour embarquer dans le bus qui devait les conduire à THIEZAC.

Le voyage HINX-THIEZAC a permis à la chorale de se mettre en voix et de revoir l'imposant répertoire que nous devions présenter à nos amis du Cantal afin d'honorer la réputation de notre région.

Pour signaler notre arrivée, l'artificier en chef, Dominique Lataste a fait partir quelques "bombes" et un pauvre âne qui paissait tranquillement dans le pré voisin n'en est pas encore revenu !

L'accueil de nos amis thiézacois a été chaleureux et après le "pot d'arrivée", chacun est allé déjeuner avec sa famille d'accueil.

L'après-midi étant réservé à la visite de THIEZAC et des alentours, nous nous sommes tous retrouvés pour une soirée à la ferme de Trielle. L'apéritif fut abondant, le repas excellent et l'ambiance chaude. A l'issue de cette soirée, nul n'a pu dire qui des chants landais ou auvergnats avait emporté la "palme". Match nul. A rejouer dimanche !

Dimanche matin, après la messe, nous nous sommes à nouveau tous retrouvés pour la cérémonie du jumelage. Le temps étant très pluvieux, cette cérémonie a eu lieu dans la belle église de THIEZAC. Après les allocutions de Madame CANIS, maire de THIEZAC et de Monsieur Yvon DUCASSE représentant la municipalité de HINX, pour sceller ce jumelage, deux jeunes cantaliens en costume traditionnel nous ont offert un tableau peint par une thiézacoise et représentant le bourg de THIEZAC.

Après la cérémonie, repas à la salle des fêtes et poursuite du match des folklores. Encore une fois, match nul. Nous avons ensuite eu le plaisir de voir et écouter un groupe folklorique cantalien qui, le spectacle terminé, nous a fait danser au son de l'accordéon et de la cabrette jusqu'à l'heure de l'apéritif offert par les thiézacois de Paris.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance très chaude que même une panne d'électricité n'a pu contrarier. Pas de lumière, pas de sono, qu'à cela ne tienne, le Président de Vivre à Hinx, Frédéric Dubrasquet a pris l'accordéon et a fait danser tout le monde. Dame électricité revenue, chacun a redoublé de bonne humeur et nous avons vu "s'éclater" sur la piste des hinxois que nous n'avons pas l'habitude de voir aussi "délurés".

Lundi matin, visite de la pisciculture, malheureusement contrariée par la pluie, puis repas dans les familles, pot d'adieux et départ... Là, ce n'était plus le quart d'heure landais, mais une bonne heure de retard !

Retour dans la bonne humeur, arrivée à HINX à minuit passé et, oh surprise ! quelques minutes après, arrivée de deux jeunes thiézacois qui, ne voulant pas nous "lâcher" si vite, ont pris leurs valises, leur voiture et direction HINX !

C'est ça le jumelage et vive l'amitié HINX-THIEZAC !

Michel PEYRUSAUBES

NOUS ETIONS A THIEZAC

Nous étions à Thiézac, plus précisément à Niervèze, petit hameau « accroché à la montagne, accroché à la vie ». Nous y avons vécu pendant ce week-end de Pentecôte et alors, nous avons pu y faire doubler la population qui est passée de 7 à 14. Nous avons couché dans des maisons typiques au toit de chaume, à côté des bergers, chez des personnes très accueillantes.

Nous avons encore à l'oreille des noms qui chantent bon l'Auvergne : Lauzet, Magne, Coste, Frégoneze, Noziè-res, Rispal, Laybros, Canis, Tourde... pardon pour les oubliés ! et aussi Paul Lourse, notre chauffeur particulier qui nous conduisait vers ce coin perdu de montagne à 1.000 m.

Bien sûr, nous avons apprécié la réussite de ce jumelage, la chaleur de l'accueil à Thiézac, mais aussi la chaleur humaine qui s'est répandue peu à peu dans le car. Les Hinxois ont formé au fil du voyage et du séjour, un groupe soudé qui a vibré au son de l'amitié (et de la cabrette) ; c'était bien là notre but premier quand s'est fondée l'Association : Vivre à Hinx !!!

Lors de la cérémonie de jumelage, nous avons entendu de nombreux lapsus significatifs de notre état d'esprit : ..... « Merci aux Hinxois, non aux Thiézacois d'avoir si bien reçu les Hinxois à Hinx, non pardon ! les Thiézacois à Hinx, non pardon ! les Hinxois à Thiézac ». Ouf ! on ne s'en sortait pas ! C'est qu'on était si bien là-bas à ...

Un dernier mot pour dire 2 bravos :

— un pour notre chauffeur de car : Jacques Jaspard,
— un pour notre chef-organisateur-animateur du jumelage : Michel Peyrusaubes.

... des convaincus enchantés ...

NOUVELLES DE THIEZAC

CLUB DES AINES LE PUY DES ROSES

Jeudi 14 mai, 7 heures, le temps est maussade, mais le car est complet (57 ainés... bien réveillés) pour cette première sortie de l'année.

Jean-Louis, notre jeune et sympathique chauffeur, est bien à l'heure et après les « bisous » d'usage, nous partons avec l'intention de passer une agréable journée.

Nous traversons Murat encore mal réveillé, Saint-Flour dans un brouillard qui va nous tenir compagnie jusqu'à Chaudesaigues, notre premier arrêt. Nous n'avons pas commandé un bain d'eau chaude, mais un petit-déjeuner qui remet tout le monde d'aplomb et qui nous fait retrouver le soleil.

Le Taureau de Laguiole nous voit « débarquer » tous en bonne santé (sauf le président qui boite bas) et... qui n'a pas vu son couteau ou pour les plus gourmandes... qui n'a pas vu sa fouasse et c'est ainsi que tout le monde se disperse au gré de ses désirs.

Mais les estomacs se creusent aussi, à l'heure prévue du rassemblement, pas de manquant et nous filons vers le Nayrac où M. et Mme ANGLADE, de charmants hôteliers, nous attendent pour servir le repas commandé. Ah... mes aïeux... quel repas ! quel service ! et quelle ambiance donnée par l'orchestre de la maison qui entraina tous les thiezacois dans des danses endiablées des plus variées. Du jamais vu ! Aussi, c'est à regret que tout le monde quitta cette maison si accueillante.

Retour dans la joie par Montezic, Vallon Ranllai où un petit arrêt fut obligatoire.

Ce n'était plus l'intention mais la réalité, car nous venions de passer une journée d'amitié et tous pensaient déjà à la... prochaine.

Le Président : Maurice BREL

CLUB DE TENNIS DE THIEZAC

Avec l'arrivée du printemps, le club de Thiezac reprend ses activités sur les deux courts mis à la disposition de ses membres par la municipalité.

L'école de tennis, animée par Christophe LOMBARD, éducateur fédéral 1er degré, fonctionne le samedi après-midi depuis le lundi de Pâques. L'équipe de compétition s'est encore une fois comportée très honorablement en remportant trois victoires sur cinq matches, ce qui assure son maintien en deuxième série départementale.

Devant le succès remporté l'an dernier par son tournoi d'été, le club rééditera cette année encore cette sympathique manifestation sportive durant la première semaine du mois d'août.

A l'issue de la finale aura lieu la remise des prix au cours de laquelle sera servi un vin d'honneur aux participants adhérents et amis du club.

Le Président : Julien MURY

UNION SPORTIVE THIEZACOISE

La saison 1986-1987 est maintenant terminée pour toutes nos équipes.

LES RESULTATS : Bilan positif pour nos équipes de Football.

— Dimanche dernier, nos pupilles ont terminé à une honorable 5ème place lors des finales régionales qui se sont déroulées à AULNAT.

— Nos minimes sont **champions du Cantal.**

— Nos poussins sont allés en finale régionale de la coupe nationale des poussins à 7.

— Nos cadets ont terminé en milieu de tableau.

— Notre équipe 2 (cinquième Division) termine bien sa saison.

— Notre équipe 1 se maintient en troisième Division, terminant 7ème.

JOURNEE DU 20 JUIN

— **Rencontre sportive :** suite à la demande de nombreux joueurs et dirigeants, un match aura lieu l'après-midi : Grand Match de Gala : mariés contre célibataires.

— **Assemblée Générale :** elle aura lieu à 18 h. 30, à la Salle des Fêtes et sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

— **Repas de fin de saison :** il aura lieu à 20 heures, à l'Hôtel CUEILHE.

Le Président : Jacques MICHAUT

AMICALE DE L'ECOLE PUBLIQUE

Quelques parents avec l'aide de Monsieur BOUSQUET ont aménagé, le 1er mai, un plan de jeux pour les tout-petits. Avec leurs outils et leur bonne volonté, ils ont installé un toboggan, des balançoires, etc... Ces aménagements sont financés par la caisse de l'Amicale.

Le voyage scolaire prévu les 22, 23 et 24 juin permettra aux élèves de Monsieur BOUSQUET, accompagnés de leurs parents, de découvrir ARCACHON et sa région.

AMICALE DE L'ECOLE LIBRE

Une séance récréative organisée par l'Amicale avec la collaboration des anciens élèves se déroulera à la Salle des Fêtes, le 13 Juin. Au programme : danses, chansons, pièces de théâtre.

Tous les enfants de l'école ainsi que leurs parents effectueront un voyage à SETE les 27, 28 et 29 Juin (visite de BEZIERS, SETE et découverte du littoral).

HINX EN FÊTE

les 10, 11, 12, 13 et 14 Juillet 1987

VENDREDI 10 JUILLET :

19 h. : Match de rugby « Classe 87 » contre les « Barbarians de Hinx »

20 h. 30 : Grand Concours de Pétanque - Coupes du Comité des Fêtes
- coupes + 800 F. + engagements - Triplettes (licence obligatoire) -

22 h. : **Bal gratuit avec BUBBLE STAR**

SAMEDI 11 JUILLET :

16 h. : *Finales du TOURNOI de PALA amateur (masculines et féminines)*

19 h. 30 : Apéritif-Concert animé par le BIG-BAND DE HAUTE-CHALOSSE

20 h. : **REPAS CHAMPETRE**

(au Menu : Apéritif - Salade Niçoise - Confit de Canard - Frites - Pastis - Glace - Café - **60,00 F)**

22 h. : **Bal gratuit avec ACQS NIGHT**

DIMANCHE 12 JUILLET /

11 h. : Messe en Musique et en plein air (aux arènes)
... A l'issue de la cérémonie, dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts

12 h. : DEFILE-PARADE avec l'Harmonie Municipale de Mugron - la Batterie Fanfare de la J.A.D. - le Groupe Folklorique Basque Irrintzina...

16 h. 30 : **Formidable Toro-Ball** et course aux ânes

animation musicale assurée par l'Harmonie de Mugron

22 h. : **Bal gratuit avec ACQS NIGHT**

LUNDI 13 JUILLET :

10 h. : Jeux pour les enfants

12 h. : *FANTASTIQUE LACHER DE BALLONS*
(offert par J. BRETHES D.I. : tous les gaz, tout le soudage, à Dax)

15 h. : **CONCOURS DE PETANQUE local ouvert à tous (à la mêlée)**
Coupes Le Pape - Cloum - Champion
A l'issue, tous les participants seront invités à un Apéritif offert par le Club local

21 h. 30 : **GRANDE COURSE LANDAISE FORMELLE**

Troupeau LABAT - Cuadrilla DESCAZEAUX Philippe
Goeyte Didier, Labeyrie Eric, Nogues Alain, Ducasse Pascal, Lalanne Jean-Marc, Lahitte Christian (Champion des jeunes écarteurs 1986), Lahitte Jean-Luc, Napias Patrick, Dubos Michel (Sauteur, champion de France 1986), Despéries et Delos (entraîneurs), Duluc André (Cordier d'Argent 1986)

Animation musicale assurée par l'Harmonie Municipale de Mugron et les Bandas de Parentis

23 h. 30 : Bal gratuit avec DISCO 76

MARDI 14 JUILLET :

16 h. : *CONCOURS de PECHE à la TRUITE* (au ruisseau du Mouliot) - permis non exigé - inscriptions sur place

22 h. : **BAL POPULAIRE Gratuit, dans les arènes avec DISCO 76**

○ Barricot à gogo - Toro de Fuego ○

Le Président : Michel DUTOUYA

Le Maire : René LAGRASSE

A L'ECOLE DE HINX, AU PRINTEMPS 87...

SPORT

La classe du Cours Moyen a participé à un après-midi de **sports collectifs** à MONTFORT le 11 mai 87 (hand-ball et football). Elle s'est mesurée aux autres classes du canton, et n'a rapporté que des victoires.

Le mardi 16 juin, une autre journée sportive a été organisée pour les classes de Cours Elémentaire et de Cours Moyen. Au programme de ces **quadrathlons** de Montfort : saut en hauteur, saut en longueur, course de vitesse de 50 m et lancer de poids de 2,5 kg ; là encore de très bons résultats !

Le Comité des Landes de Basket-ball a offert à notre école un panier de **baby-basket,** matériel adapté à tous les enfants, même les plus petits.

Le **Tournoi de pala** des jeunes s'est déroulé pendant le temps scolaire.

Rappelons à ce propos aux utilisateurs du fronton, possédant la carte du Foyer Rural de Hinx :

— qu'ils ne peuvent jouer qu'en dehors des heures de classe et de garderie (c'est-à-dire après 19 h. les lundi, mardi, jeudi, vendredi et après 12 h. le samedi, certains mercredis restant aussi occupés par la garderie)

— et qu'ils doivent respecter les lieux et les laisser propres et en bon état, (l'utilisation des « 2 roues » est interdite dans l'enceinte de l'école).

ACTIVITES MUSICALES

L'école a participé aux **« Rencontres Chantantes »** qui ont eu lieu cette année à POYANNE le 23 mai dernier et qui ont regroupé près de 300 enfants autour de la chorale « Cante Chalosse » et de l'Harmonie de Montfort.

Dans le cadre de notre initiation musicale avec « Véronique » un professeur de violon de l'Ecole Départementale de Musique et de Danse des Landes est venu présenter son instrument aux enfants.

Dans le cadre du festival de cinéma pour enfants : « Du cinéma plein mon cartable » qui s'est déroulé à DAX au début du mois d'avril 87, une séance de cinéma a été proposée aux enfants de l'école de Hinx avec l'aide matérielle de l'Amicale Laïque de Dax. Les enfants ont vu un superbe film intitulé : Tarka, la loutre.

CONCOURS DE DESSIN

Le C.M. 2 a participé à un concours arganisé par l'E.D.F. à l'occasion de son 40ème anniversaire.

Sur les 3 dessins de la classe qui ont été envoyés, l'un d'eux a retenu l'attention du jury. Frédéric DODET a reçu le 1er prix sur le plan régional et la classe s'est vu attribuer un superbe ensemble téléviseur couleur grand écran et magnétoscope.

Une cérémonie officielle de remise des prix a eu lieu dans les salons de l'hôtel AGORA à BAYONNE, le mardi 9 juin 87, en présence des autorités académiques des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, de la Direction Régionale de l'E.D.F., des Directeurs, Instituteurs et Enfants des Ecoles concernées.

VOYAGES DE FIN D'ANNEE

Le Jeudi 25 juin, les enfants sont partis en voyage pour fêter la fin de l'année scolaire.

- Les 2 grandes classes ont visité le Musée de la Mer à Biarritz et ont continué plus au sud pour explorer le Pays Basque : Saint-Pée-sur-Nivelle, la Rhune, Saint-Jean-de-Luz.
- Les petites classes, à Dax, ont goûté aux joies du petit train qui fait visiter la ville, puis ont déjeuné sous les ombrages du Bois de Boulogne avant de passer l'après-midi près du lac de Saint-Paul.

Les Enseignants de l'Ecole

SOLIDARITÉ, PAS MORTE !

En ces temps où l'indifférence est chose courante, il est encore des gens pour qui rendre service n'est pas un vain mot.

Alors que nous étions en voyage à Thiézac et que la tempête soufflait fort sur notre Sud-Ouest, c'est spontanément que Michel est allé porter main forte à la famille D. et que Robert, alors que la toiture de ses voisins risquait d'être emportée, n'a pas hésité à monter sur le toit.

Cette liste pourrait certainement être plus longue si ces gens-là recherchaient une quelconque publicité mais la modestie et la discrétion est pour eux une ligne de conduite que nous ne pouvons que saluer.

Un autre cas, à peu près semblable a pu être observé lors de l'incendie qui a détruit la maison de la famille Milhères : dans un élan de solidarité, plusieurs familles ont apporté, qui des vêtements, qui des chaussures à cette famille en détresse.

Tous ces exemples et bien d'autres dont nous n'avons pas connaissance, méritent bien que l'on en fasse écho dans ces colonnes, au risque de froisser la modestie de ces gens, et nous saluons ici leur formidable élan du cœur !

D.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Les vacances sont là !

Il faut bien faire le bilan de notre association. C'est avec enthousiasme que nous pouvons le faire car 1986-1987 fut encore une excellente année récompensant ainsi tous les bénévoles qui y participent.

Notre association a une fois de plus maintenu toutes ses activités et manifestations : aménagement de la cour de récréation, distribution des sapins, loto, fête enfantine. Nous restons également en contact avec la municipalité et les enseignants lors des réunions des Conseils d'école.

Nous restons très attentifs quant à l'évolution de la population hinxoise et surtout de l'effectif des enfants scolarisés à Hinx.

La fête enfantine clôture l'activité de notre association par un succès récompensant ainsi tous les participants qui durant 4 à 5 semaines travaillent à cette réussite.

Très appréciée par nous tous et par nos enfants, c'est la grande générosité de la population hinxoise qui nous permet chaque année d'augmenter notre participation là où les aides extérieures se font plus rares ou disparaissent.

Votre contribution a été la suivante :

— sapins	7.309,50 Francs
— LOTO	5.129,50 Francs

Cet argent a permis les financements suivants :

— classe de neige	10.800,00 Francs
— musique à l'école	3.200,00 Francs
— coopérative scolaire	3.000,00 Francs
— frais divers	2.300,00 Francs

(aménagement cour + fête enfantine)

Nous restons très attachés à ce que les enfants partent tous les deux ans en classe de neige, en maintenant une participation modeste des parents afin que le problème financier ne soit pas un obstacle.

Compte tenu de la suppression des aides de la Caisse d'Allocations Familiales, nous avons dû faire un effort particulier en augmentant notre subvention de 7.000 à 10.800 Francs.

Pour l'exercice 86-87, notre bilan financier est déficitaire, mais nos réserves antérieures laissent nos comptes positifs.

Soucieux de conserver un bilan moral et financier au beau fixe, nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances, et rendez-vous à toutes les bonnes volontés dès la rentrée de septembre.

Afin d'améliorer l'équipement en jouets de la classe maternelle et de la garderie, nous demandons à toute personne désireuse de faire des dons de les apporter à l'école. Nous recherchons plus particulièrement :

- des jeux d'extérieur tels que petits vélos, tricycles, trottinnettes,
- des jeux de société, puzzles, lotos, dinettes, poupées.

Les enfants vous disent merci par avance.

LE BUREAU

FOYER

BASKET-BALL DES RESULTATS...

...excellents ! Nos cadettes ont fait une fin de saison splendide. Anonymes en début de championnat, elles ne savaient pas encore qu'elles pouvaient bien jouer. Et, petit à petit, sous la direction avertie de Sylvie Dutouya et Dominique Tollis, elles prenaient confiance en elles-mêmes et commençaient une série de victoires dans les phases finales aussi bien en FFBB qu'en UFOLEP. Tour à tour, elles éliminaient PTT DAX, Goos et le Stade Montois (qui, soit dit en passant, a remporté le championnat d'Aquitaine). En 1/2 finale FFBB, elles rencontraient Pontonx. Trop contractées, elles étaient largement défaites. Huit jours plus tard, elles retrouvaient cette même équipe de Pontonx en finale UFOLEP. Sans complexe cette fois-ci, elles nous offraient une splendide première mi-temps. Limitées en effectif, elles devaient s'incliner de justesse en fin de match. Mais quel plaisir nous ont-elles donné ! Leur combativité et leur excellent esprit nous ont fait vivre de grands moments. Nous garderons en mémoire cette photo souvenir où vainqueurs et vaincues se sont retrouvées ensemble, nous apportant la preuve que le sport peut rester un jeu où l'amitié est la plus forte.

Après le match, vainqueurs et vaincues se retrouvent.
Un beau geste d'amitié ! - On reconnaît : Viviane H., Magalie B., Nathalie T., Muriel F., Edwige L., Valérie D., Patricia C., Christelle C.

Les cadets, entraînés par Eric Berthe, nous ont apporté eux aussi leur lot de satisfaction. Après un début de saison hésitant, ils participaient au championnat d'Aquitaine, une première pour notre club ! Cette première expérience leur a permis de se mesurer à des équipes parfois supérieures, et donc de mieux connaître leur valeur et leurs limites. Elle leur sera bien utile l'an prochain et ils pourront afficher une autre ambition. En championnat départemental, ils eurent la malchance de tomber en 1/4 de finale FFBB d'abord, en 1/2 de finale UFOLEP ensuite, sur leurs rivaux d'Horsarrieu. Les deux fois, ils devaient connaître la défaite.

Les amateurs avertis auront reconnu la salle de La Moutète où nos cadets étaient opposés à l'Elan Béarnais d'Orthez !

RURAL

... encourageants. Nos plus jeunes ne nous ont pas déçus. Qualifiés en série A où l'on retrouve les meilleures équipes du département, ils devaient s'incliner en 1/4 ou 1/2 finale.

Nous devons encore une fois remercier et encourager ceux et celles qui encadrent ces jeunes : Valérie, Magalie, Philippe, David, qui toujours dévoués, ne comptent plus les heures passées sur le terrain.

... décevants. Si les réservistes ont réussi à sauver leur saison en se maintenant en 2ème série (un excellent niveau pour notre club), il n'en est malheureusement pas de même pour les équipes séniors garçons et filles. Ces deux équipes redescendent à l'échelon inférieur après une saison difficile qu'on oubliera vite, non sans avoir auparavant tiré quelques leçons pour mieux préparer l'avenir.

DES NOUVEAUTES... DES PROJETS...

Au moment où Hinx construit sa salle de sports, nous nous devons d'afficher nos ambitions. Depuis de nombreuses années maintenant, nous formons des jeunes de qualité, qui se comportent plus qu'honorablement et ce d'une façon durable jusqu'en cadets ou juniors. Passé ce stade, nous n'obtenons pas les résultats à la hauteur de notre espérance. Notre ambition doit être de former une équipe fanion jouant à un niveau plus élevé, Aquitaine bien sûr. Il nous faut pour cela un club structuré avec un groupe de dirigeants nombreux et motivés. C'est dans ce but que nous avons créé un comité directeur de 13 membres, non-joueurs et joueurs, qui participeront à la bonne marche du club. Quatre commissions ont été mises en place.

Une commission règlement intérieur : un règlement intérieur a été établi et présenté aux joueurs. Nous voudrions lutter et prévenir tous excès sur le terrain et sur la touche, incidents qui ne font que nuire au club tout entier. Cette commission est chargée de l'application du réglement intérieur.

Une commission entraînement : elle regroupe les entraîneurs des différentes équipes et a pour but de réfléchir au contenu et à la menée des séances d'entraînement. Certains joueurs souhaitent se former à travers les stages qu'organise le comité des Landes, nous ne pouvons que les y encourager.

Une commission secrétariat : elle assure toutes les tâches de création de licences, correspondances avec le comité et les autres clubs.

Une 4ème commission assurera toutes les tâches matérielles : tenue de table, accueil des équipes et des arbitres, après-matches...

Avec l'atout qui est le nôtre d'avoir un nombre important de jeunes basketteurs, nous avons la ferme volonté de créer un club solide. Nous comptons sur le soutien chaleureux d'un large public.

STAGE D'ETE. Après les résultats remarquables de nos cadettes et de nos cadets, nous voulons les récompenser et les encourager à progresser. Nous leur proposerons un court séjour, du 24 au 28 août prochain, à la colonie d'Accous (64), au cours duquel ils pourront préparer la prochaine saison dans le meilleur esprit. Ils seront encadrés par leurs entraîneurs Eric et Sylvie et par l'actuel entraîneur d'Hagetmau, Patrick Fraticelli. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain article...

Daniel LABAT

TENNIS DE TABLE

« Après un certain nombre de fois cela devient coutume »... Donc, une fois encore notre équipe a ramené le titre de champion des Landes (de 2ème division seulement !). La finale nous opposait à nos vieux (et coriaces) adversaires de Biscarrosse et il fallut aller jusqu'au dernier point pour connaître le vainqueur : 10 - 8 pour Hinx, notre équipe vieillit, elle le fait bien certes, mais elle vieillit à coup sûr et des renforts jeunes et talentueux seraient les bienvenus.

En coupe des Landes nous fûmes éliminés en 1/4 de finale par l'équipe du Stade Montois qui joue en Régionale II.

En UFOLEP nous n'étions pas engagés cette année.

Dans les compétitions individuelles, participation peu nombreuse mais relativement honnête de nos représentants.

Le titre de Champion impose en principe de monter en Division Supérieure. Vu notre faible effectif, nous n'honorerons pas cette obligation et nous réengagerons cette année en 2ème Division départementale, en espérant faire aussi bien que cette année, ce qui sera difficile car le niveau des équipes monte, monte...

Michel DARRIOT

ASSOCIATION DES ŒUVRES SOCIALES DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES

ECHOS DU BAL A PAPA

Le 2 mai dernier, notre association a organisé pour la première fois, dans une chaude ambiance un bal à papa.

Pour un premier essai, cette soirée fut bien réussie, malgré de nombreuses manifestations organisées dans les communes voisines, et le match télévisé très important qui a retenu pas mal de gens chez eux.

Nous regrettons l'absence de nombreux Hinxois mais nous espérons qu'il y aura plus d'affluence la prochaine fois, grâce à une meilleure publicité de notre part.

Dès aujourd'hui, nous vous informons que notre prochain bal à papa aura lieu le 31 janvier 1988, à la Salle des Fêtes de Hinx, l'après-midi. D'ici là nous vous souhaitons de bonnes vacances à tous et nous vous faisons part du programme de notre 24ème voyage d'agrément.

VOYAGE D'ÉTÉ 1987

Ce voyage d'été aura lieu le dimanche 19 Juillet prochain et se déroulera à l'Ile d'Oléron.

Le départ de Hinx est prévu pour 5 h. 15 au carrefour.

Itinéraire des cars

HINX - BORDEAUX - SAINTES - MARENNES
PONT VIADUC - ILE D'OLERON

Prix des places par personne :

— Adultes ..... 150 Francs
— Enfants de 7 à 14 ans ..... 75 Francs
— Enfants de moins de 7 ans ..... gratuit

Pour les intéressés, prière de se faire inscrire chez Madame DIAS Annie, ou chez Madame CLAVÉ Béatrice, dernier délai le 8 Juillet.

LE COMITE D'ORGANISATION

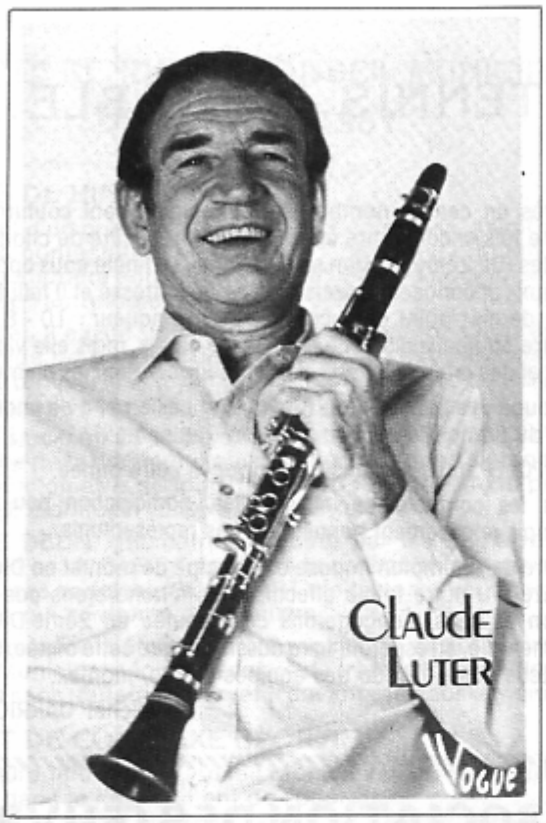

Cet article n'est pas intitulé, je vous autorise à le faire vous-même,.ça me facilitera la tâche. Il n'est pas simple de présenter ce 3ème festival.

Voyons, voyons au début, en premier et pour commencer, le programme :

* Vendredi 7 Août à 21 h. 15 :
- Les BLACKSPIRITS
- Les SLAPCATS
* Samedi 8 Août à 21 h. 15 :
- Le CYRIL JAZZ BAND
- CLAUDE LUTER ORCHESTRA
* Dimanche 9 Août à 21 h. 15 :
- LOU BENNET TRIO
- HAROLD SINGER

Et ça continue..

Les deux premiers étaient grands, le 3ème sera grandiose. Il va falloir me communiquer une liste de superlatifs pour les suivants ; je choisirai au fil des ans.

Côté restaurant, on prend les mêmes et on recommence ?.. pas vraiment !!.. Si l'idée de passer huit jours autour, avec, et dans la musique vous plaît, je vous promets que le meilleur accueil vous sera réservé ; les efforts considérables que nous avons consentis pour la publicité nous laissent présager un record d'affluence et de bouches à nourrir.

L'an passé l'orage est passé à 2 doigts de la fête ; en 1987 nous avons signé un accord avec les dieux du temps : il fera beau, enfin peut-être...

A vous voir.

François LABATTUT

○ RECETTES... ...de la HAUTE AUVERGNE

1) LA TARTE A LA TOMME :

Préparer de la pâte brisée sur laquelle on versera la préparation suivante :

● On se procure 3 litres de lait frais « tout juste sorti de la vache », et on le fait cailler avec de la présure. On brise le caillé, on le presse avec une écumoire et on le rassemble pour sortir le petit lait. On laisse égoutter toute une nuit dans un égouttoir. Le lendemain, on passe la tomme à la moulinette. On casse 4 œufs entiers, on ajoute un pot de 25 cl de crème fraîche, on sucre, on mélange bien. On verse la tomme sur la pâte brisée étalée dans un moule à tarte. On met à cuire à four doux (thermostat 4-5) pendant une heure.

2) LE SIROP DE CASSIS :

● Pour un bol rempli de cassis, prendre 1 litre de vin rouge (Corbières). Laisser macérer les fruits pendant 6 jours puis chauffer et presser pour recueillir le jus. Pour 1 litre de jus, on ajoute 1 kg de sucre. On chauffe, on laisse bouillir pendant 3 minutes, puis on retire du feu. On ajoute 3/4 de verre d'eau de vie pour conserver plus longtemps.

Le ***SIROP de FRAMBOISES*** se prépare de façon identique, mais pour 1 bol de framboises, on prend 1 litre de vin blanc.

3) LA TRUFFADE :

● Faire cuire 1 kg de pommes de terre vieilles coupées en rondelles dans une poêle avec un peu d'huile et de lardons ; écraser à la fourchette au moment de la cuisson. Ajouter 400 grs de tomme fraîche émincée, fabriquée de l'avant-veille, un peu de lard fondu, d'ail pilé, 100 grs de crème fraîche et saler.

Lorsque le mélange est filant, la truffade est prête à servir.

4) L'ALIGOT :

● Faire cuire 1 kg de pommes de terre vieilles « en robe des champs » (ou comme pour faire une purée), éplucher et passer au pilon. Ajouter 400 grs de tomme fraîche émincée fabriquée de l'avant-veille, un peu de lard fondu, 150 grs de beurre, 100 grs de lait, 200 grs de crème fraîche et saler.

Mettre à feu vif et remuer constamment en soulevant la pâte, ajouter un peu d'ail pilé et retirer du feu dès que la purée file.

... BON APPETIT ...

ETAT-CIVIL

NAISSANCES :

19.03.87 : Paul CHUITON (au bourg)
9.04.87 : Julie CARDOSO-RODRIGUEZ (au bourg)

DECES :

13.03.87 : Mademoiselle LAMON Marguerite (à Badet)
31.03.87 : Madame DUPRAT Marthe épouse LALANNE (au Petit Bedat)
25.03.87 : Madame NAPIAS Marthe veuve LARRENDAT (au Bec)